



PARLEMENT EUROPÉEN

2014 - 2019

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

2014/2089(DEC)

13.1.2015

AMENDEMENT 1

Projet d'avis
Sylvie Guillaume
(PE541.386v01-00)

Décharge sur l'exécution du budget de l'Agence des droits fondamentaux de
l'Union européenne pour l'exercice 2013
(2014/2089(DEC))

AM\1038317FR.doc

PE541.407v01-00

FR

Unie dans la diversité

FR

Amendement 1
Barbara Matera

Projet d'avis
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

2 bis. se félicite que le niveau des crédits reportés à 2014 soit pleinement justifié et conforme à la mise en œuvre du programme de travail annuel de l'Agence; comme convenu avec la Cour, l'Agence a prévu au début de 2013 les reports pour l'année suivante puis observé de près leur évolution; ainsi, le niveau des reports pour 2013 est resté conforme à la planification initiale de l'Agence; se félicite que, d'après les données de la Cour des comptes, l'Agence ait fait preuve d'une excellente gestion budgétaire.

Or. it